

départements par le préfet, le sous-préfet ou le maire pour assister à la réunion. Le droit de dissolution ne doit être exercé par le représentant de l'autorité que s'il en est requis par le bureau ou s'il se produit des collisions ou des voies de fait. Voilà—d'après une analyse que nous empruntons à une étude *ad hoc*—les principales dispositions de la loi de 1881 sur les réunions publiques.

Ainsi donc, telle est la liberté du culte que MM. Clemenceau et Briand offrent généreusement aux catholiques de France. Les offices religieux soumis à une déclaration comme les assemblées électorales, assujettis à une procédure vexatoire; la messe célébrée sous l'oeil de la police, sous la surveillance de délégués de l'Etat, c'est-à-dire le plus souvent de la secte maçonnique; le service divin exposé à des interventions arbitraires, et à une dissolution sacrilège! C'est cela, c'est ce régime d'autant plus précaire et hasardeux que son application sera presque toujours confiée à des fonctionnaires possédés de la haine et de la passion anti religieuse, c'est cette nouvelle forme de servitude périlleuse que le libéralisme, la magnanimité de MM. Clemenceau et Briand présentent à l'Eglise de France.

Mais leur machiavélisme et leur ruse sont venus encore une fois se briser sur l'héroïque fermeté du Pape. Le Saint-Père a jugé sans doute que les exigences de la loi de 1881 ne peuvent se concilier avec la dignité, avec le caractère auguste des divins mystères qui sont l'objet du culte catholique. Et il a donné ordre au clergé de s'abstenir des déclarations requises, et de continuer à célébrer la messe dans les églises jusqu'à ce qu'ils en soient empêchés par la force. Cette énergique décision est tombée comme une bombe au milieu des opportunistes de toute couleur. Les sectaires du gouvernement sont obligés de jeter bas leur masque de modération. Le temps des habiletés à la Briand est passé, et l'heure de M. Clemenceau sonne. Il y a chez cet homme néfaste tous les éléments et tous les instincts du persécuteur. Athée, destructeur du christianisme et de ses dogmes, impie jusqu'au blasphème, révolutionnaire dans l'âme, il est l'ennemi mortel de l'Eglise et ne reculera devant aucune iniquité, devant aucun abus de la force pour la déraciner du